

Fiche de Demande de transfert 2023-2024 vers L'ENSA - MARSEILLE

Le dossier complet est à retourner avec les pièces demandées dans la procédure dématérialisée de transfert sur votre espace taïga de votre ENSA d'origine : **date limite de candidature, le 28 février 2023**

ENSA d'origine :	Cadre réservé à l'administration
NOM, Prénom : Date de naissance : Nationalité : Numéro d'étudiant :	Adresse : CP : Ville Courriel : Tél. :

Positionnement demandé en :

Premier cycle (Licence)

- 2e année (sous condition de validation de la 1ère année)
- 3e année (sous condition de validation de la 2ère année)

le transfert en cours de cycle L2/L3 est exceptionnel et doit être dûment motivé et justifié.

Deuxième cycle (Master)

- 1e année (sous condition de validation du cycle licence et d'un niveau B1 en langue étrangère*)
- 2e année (sous condition de validation de la 1ère année et d'un niveau B1 en langue étrangère*)

CHOIX INDICATIF DES DOMAINES D'ETUDES en Master

Ne concerne que les étudiants demandant à intégrer le deuxième cycle (Master)

Voici la liste des domaines d'études en master qui comprennent chacun entre 2 et 4 studios de projet :

- Domaine d'études 1 : « Préexistences » :
 - DE 1- Axe 1 : Patrimoine bâti, préserver-transmettre-transformer
 - DE 1- Axe 2 : Abstraction construction perception
 - DE 1- Axe 3 : Constitution diffusion mutation
- Domaine d'études 2 : Architecture processus et partage
- Domaine d'études 3 : Architecture et territoires méditerranéens
- Domaine d'études 4 : Soutenabilité et hospitalité : bien vivre

Renseignements sur le site de l'ENSA : <https://www.marseille.archi.fr/enseignements/master/>

Merci de sélectionner à titre indicatif deux choix différents par ordre de priorité :

En cas d'admission vous serez soumis à la procédure de choix des DE par questionnaires, qui vous seront communiqués par le bureau du 2nd cycle début juin par courriel.

- Votre 1er choix :
- Votre 2ème choix :

Déposer dans la procédure de transfert sur votre espace taiga les documents suivants en PDF :

- La fiche de demande de transfert complétée et signée
- Une lettre de motivation (pour les candidats au master, cette lettre devra préciser le domaine d'études pressenti)
- Un curriculum vitae
- Tout document justifiant un transfert en cours de cycle (pour une candidature en L2, L3 et M2)
- Un portfolio : il est demandé aux candidats d'apporter un cadrage particulier au portfolio avec intégration de l'idée de progression année par année. Le candidat devra ajouter à ce portfolio une note réflexive qui fera état de cette évolution dans le parcours. (20 pages max.)
- Précision de votre niveau en langue étrangère, le cas échéant fournir un justificatif (pour les candidats au master)
(Merci de prendre note qu'en cas d'admission, vous devrez justifier à l'issue de vos années de master d'un niveau B2 en langue étrangère pour obtenir votre DEA à l'ENSA-Marseille)

Le dossier complet est à déposer depuis votre espace taiga de votre ENSA d'origine, dans la procédure de transfert dématérialisée avant le 28 février 2023.

Fait à le

Rappel demande d'admission en : L2 L3 M1 M2

Nom:

Prénom:

Signature de l'étudiant (e):

Avis de la CVAE de l'ENSA-Marseille:

Demande d'admission en : L2 L3 M1 M2
acceptée refusée

Conditions :
.....

Fait à le

Signature du président: